



TRIBUNES LIBRES

MAJORITÉ MUNICIPALE

Du concret, pas des promesses

Les élections municipales viennent de s'achever et je souhaite, à travers cette tribune, adresser un message simple : merci.

Merci aux 4 650 électeurs qui nous ont accordé leur confiance, soit plus de 43 % des suffrages, et qui ont placé notre liste en tête dans les 25 bureaux de vote de la commune. Ce résultat nous honore et nous oblige.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe aujourd'hui. Être maire, c'est agir pour tous. Je serai donc le maire de tous les Saint-Chamonais, attentif à chacun, présent sur le terrain, à vos côtés au quotidien.

Le cap est clair. Le projet que nous avons construit ensemble avec la liste « Avec vous pour Saint-Chamond » sera notre feuille de route pour les six années à venir. Du concret, pas des promesses.

Notre première priorité est la sécurité, parce qu'elle est la première des libertés. Nous poursuivons le renforcement de la présence de terrain avec des policiers municipaux de proximité, le déploiement du commissariat mobile, la mise en place d'un numéro court à 4 chiffres pour des interventions rapides, ainsi que l'extension de la vidéoprotection. Une brigade verte sera également créée pour lutter contre les incivilités du quotidien.

Nous continuerons à faire de Saint-Chamond une ville où il fait bon vivre. Cela passe par l'entretien et la modernisation de nos écoles, le développement de l'offre de santé avec l'arrivée de nouvelles maisons médicales, la rénovation de nos équipements sportifs et culturels, ainsi que la création d'une résidence seniors adaptée aux besoins de nos aînés.

Enfin, améliorer le quotidien des habitants restera au cœur de notre action. Nous poursuivons la transformation de notre centre-ville, ainsi que la rénovation des quartiers de Lavieu et des abords nord de Novaciéries, pour mieux partager l'espace entre piétons, cyclistes et automobilistes, tout en dynamisant nos commerces. L'entretien des voiries, la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux et la création d'un espace de loisirs à Bujarret viendront compléter cette ambition.

Saint-Chamond avance.

Avec vous, pour vous, et toujours au plus près de vos attentes.

Agir pour les Saint-Chamonais

Nous remercions les Saint-Chamonais qui nous ont accordé leur confiance lors des deux tours des élections municipales. Ces élections ont été marquées par une abstention record de 65 %. Ce chiffre dit beaucoup : trop de Saint-Chamonais ne se reconnaissent plus dans l'action publique locale et nationale. Trop de Saint-Chamonais sont aujourd'hui en dehors de la citoyenneté. Nous le déplorons sincèrement.

Notre groupe, composé de quatre élus, sera une opposition vigilante et constructive. Parce que nous aimons notre ville, nous refusons qu'elle se contente d'un simple lifting. Derrière les effets d'annonce, la réalité économique et financière demeure préoccupante : la dette continue d'augmenter, limitant les marges pour investir dans l'avenir.

Saint-Chamond mérite mieux qu'une politique d'apparence. Nous agissons pour que la transparence, la proximité et la responsabilité guident la gestion municipale.

Jean-Luc Degraix
Marlène Maury
Jean-Paul Rivat
Jean-Marc Laval

OPPOSITION MUNICIPALE

Du bon sens pour Saint-Chamond

Saint-Chamond Verte et Solidaire

Le groupe "Du bon sens pour Saint-Chamond" a désormais 4 élus au conseil municipal !

Et c'est avec un score historique qu'Isabelle SURPLY entre à Saint-Étienne Métropole, représentant ainsi + de 20% des Couramiaux. C'est inédit.

Nous remercions tous ceux qui nous ont donné leur confiance et leur renouvelons notre volonté de servir leurs intérêts. À commencer par les finances... Les masques sont tombés dès le premier conseil municipal du débat d'orientation budgétaire (DOB) : la majorité actuelle n'a aucunement l'intention d'être raisonnable. Outre l'irrespect pour les élus d'opposition, les irrégularités se succèdent, les dépenses augmentent, creusant un peu plus la dette. Entre le refus de soutenir notre demande de faire baisser des taxes sur le carburant et l'augmentation de leurs indemnités, les élus de la majorité ont fait un choix, celui du confort, au détriment de celui des habitants. Mais notre travail de fond ne fait que commencer avec l'aide de la Justice. Nous serons vos vigies.

Isabelle Surply
Estelle Larca
Stéphane Parrin
Samuel Boughzala

La liste écologiste et de gauche tient à remercier les électrices et les électeurs qui lui ont fait confiance. Avec nos élu-es, nous continuerons à porter votre voix au sein de ce conseil, fidèles à nos convictions de solidarité et justice sociale.

Nous faisons face à une majorité de droite et d'extrême droite, élue avec une abstention de 53%. Nous mesurons toutes les difficultés engendrées, tant sur le plan social qu'environnemental. L'extrême droite a progressé dans notre commune : elle a une capacité à instrumentaliser la colère et le désespoir, en déformant la réalité.

Le maire a été élu avec une très forte abstention. Il a adopté dès le premier conseil une attitude impertinente envers l'opposition et montré des comportements non démocratiques. Il flirte de plus en plus avec les idées d'extrême droite. Ce n'est pas un bon signe pour notre ville.

Nous avancerons au jour le jour nos propositions en étant attentifs à celles et ceux qui attendent simplement d'être écoutés et respectés.

Nathalie Champalle
Julien Giraud
Jean Minnaert

CONSEIL MUNICIPAL

Ça s'est passé

SÉANCE DU MARDI 7 AVRIL 2026



**De nouveaux délégués
au CCAS**

Présidé par le Maire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Chamond est un établissement public administratif communal. Son conseil d'administration est composé, d'une part, de membres élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle, et d'autre part, de membres nommés par le Maire. Ces derniers doivent représenter des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la famille, des personnes retraitées et âgées, ainsi que des personnes en situation de handicap.

Qu'ils soient élus ou nommés, les membres sont désignés à la suite de chaque renouvellement du conseil municipal, pour la durée du mandat.

Les six représentants du conseil municipal ont été désignés à l'issue d'un vote à bulletin secret : Mme Calyaka, Mme Chapard, Mme Moiroud, Mme Saidani, Mme Rebaud, Mme Champalle.

Les membres nommés par M. le Maire sont également au nombre de six.

Résultat du vote

Unanimité : 39



**Abords nord de Novaciéries :
nouvelle acquisition**

Dans le cadre du projet de requalification des abords nord de Novaciéries, la Ville poursuit ses actions pour accompagner la transformation du secteur.

Après une première tentative infructueuse d'acquisition par droit de préemption d'un ensemble immobilier situé au 1 rue saint Charles, un accord à l'amiable a pu être trouvé avec les propriétaires.

Ce bien, composé d'un terrain et d'un bâtiment d'une superficie totale de 143 m², présente un état de dégradation et une occupation peu adaptée au futur projet d'aménagement, en cœur de ville.

Le conseil municipal a approuvé cette acquisition pour un montant de 40 000 €.

Résultat du vote

Unanimité : 36

Abstentions : 3 (Saint-Chamond
Verte et Solidaire)

